

Description

Dépression aménagée sur la longueur d'un trottoir ou d'une bordure en face d'un terrain, pour donner accès aux véhicules, et dont les extrémités se relèvent comme celles d'un bateau.

Normes applicables

Générale	<ul style="list-style-type: none">● Toute aire de stationnement doit être desservie par une entrée charretière;● Une entrée charretière doit mener à une allée d'accès ou à une case de stationnement adjacente à l'emprise de rue, sinon, elle doit être rehaussée;● Une entrée charretière doit être de largeur identique à celle de l'allée d'accès qu'elle dessert, mesurée à la ligne de rue en excluant les rayons de courbure d'une entrée charretière;● Pour les fins d'application, la portion du « plat » d'une entrée charretière constitue sa largeur.
Nombre maximal	<ul style="list-style-type: none">● Fixé à 2 par terrain, sous réserve des dispositions suivantes :<ul style="list-style-type: none">– une aire de stationnement permettant aux véhicules d'y entrer et d'en sortir en marche avant pour une habitation comportant 8 logements ou moins doit être desservie par une seule entrée charretière par ligne de rue;– un terrain qui comporte plus d'un bâtiment principal peut aménager un maximum de 4 entrées charretières à condition que ce terrain soit adjacent à plus d'une rue.● Sur un même terrain, la distance minimale entre deux entrées charretières situées sur une même ligne de rue est fixée à 6 m.
Distance d'une intersection	<ul style="list-style-type: none">● Une entrée charretière doit respecter une distance minimale de 7,5 m du point d'intersection formé par les limites ou le prolongement des limites du pavage à l'intersection de deux rues. De plus, elle doit toujours être située à l'extérieur du rayon d'une intersection.

Procédure pour la modification à une bordure de rue ou trottoir public

Demande de certificat d'autorisation	<ul style="list-style-type: none">● La demande peut être faite :<ul style="list-style-type: none">– Sur le site de la Ville de Longueuil à permisenligne.longueuil.quebec;– En personne au 4300, chemin de la Savane à Saint-Hubert (un rendez-vous est requis avant de vous présenter). Pour ce faire, vous devez composer le 450 463-7311 ou écrire par courriel à dau.informations@longueuil.quebec;● Une demande d'aménagement ou de réaménagement de l'aire de stationnement doit être formulée simultanément.
Document requis	<ul style="list-style-type: none">● Une copie du certificat de localisation de la propriété présentant l'aire de stationnement actuelle et projetée, ainsi que leurs dimensions.
Attention	<ul style="list-style-type: none">● Prendre note que la mise aux normes de l'entrée charretière est aux frais du requérant, mais que les travaux seront exécutés par une compagnie mandatée par la Ville de Longueuil;● Le délai d'exécution des travaux, par l'entrepreneur mandaté, est de plus ou moins 8 semaines à la suite de l'obtention du certificat. Il est à noter que les travaux peuvent être reportés à l'année suivante, puisque ceux-ci sont tributaires de la température et de la date de l'obtention du certificat.

Note importante

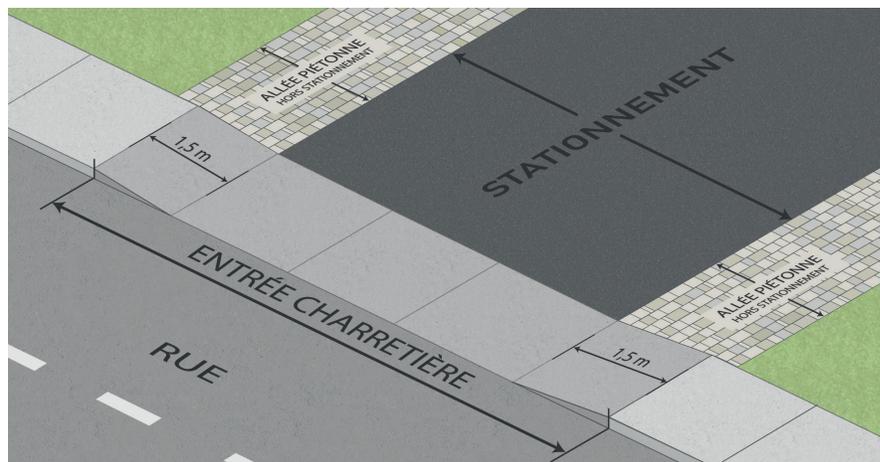
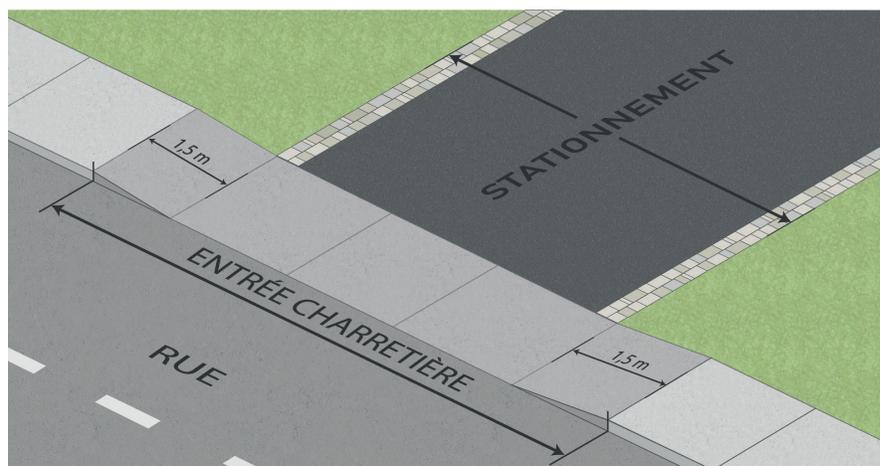
Le présent document est diffusé à des fins d'information uniquement. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des dispositions prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme en vigueur ainsi qu'à toute autre loi, règlement ou disposition applicable, le cas échéant.

Exemple

Bordure



Trottoir



Note importante

Le présent document est diffusé à des fins d'information uniquement. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des dispositions prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme en vigueur ainsi qu'à toute autre loi, règlement ou disposition applicable, le cas échéant.